

Ecole Doctorale

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Avis de soutenance

Madame TROMEUR CECILE

présentera ses travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches, sur le sujet suivant :

Maladie veineuse thrombo-embolique : Femmes et degré d'obstruction vasculaire

Le lundi 11 octobre 2021 à 18h

à l'UFR Médecine et Sciences de la Santé- UBO - salle IRBS.

Le jury sera ainsi composé :

- MME BURA-RIVIERE ALESSANDRA, Professeur des univ - Praticien hosp

CHU de Toulouse - TOULOUSE

- M. COUTURAUD FRANCIS, Professeur des univ - Praticien hosp

Univ. de Bretagne Occidentale - BREST

- MME LEMARIE CATHERINE, Chercheure

Univ. de Bretagne Occidentale - BREST

- M. LEROYER CHRISTOPHE, Professeur des univ - Praticien hosp

Univ. de Bretagne Occidentale - BREST

- M. MONTANI DAVID, Professeur des univ - Praticien hosp

Hôpital Bicêtre - LE KREMLIN-BICETRE

- M. SANCHEZ OLIVIER, Professeur des univ - Praticien hosp

Hôpital Européen G. Pompidou - PARIS 15EME

A BREST, le 05 octobre 2021

Le Président de l'Université de
Bretagne Occidentale,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Gallo'.

M. GALLOU

Résumé HDR Dr Tromeur Cécile:

Etant actuellement MCU-PH de Pneumologie depuis le Septembre 2019, je travaille depuis presque 10 ans sur la Maladie Veineuse Thrombo-Embolique (MVTE) au sein de l'équipe du Groupe d'Etude de Thrombose de Bretagne Occidentale (GETBO). Mes deux axes principaux de recherche sont la prise en charge de la MVTE survenue dans un contexte hormonal (grossesse, pillule oestro-progestative, procréation médicale assistée (PMA)) et l'impact de l'obstruction vasculaire pulmonaire (OVP) au décours d'une EP sur la récurrence, le décès, la survenue de l'hypertension pulmonaire thrombo-embolique chronique (HTP-TEC) et la qualité de vie.

Les principaux travaux concernant la MVTE dans le contexte hormonal porte sur la validation d'un algorithme diagnostique de l'embolie pulmonaire (EP) dans la population de femme enceinte, permettant ainsi de valider un score de probabilité clinique et un seuil de D-dimères. Ce travail a fait l'objet d'une publication en première auteur dans le New England journal en 2019. D'autre part, mon travail a aussi consisté à réaliser une méta-analyse comparant la scintigraphie pulmonaire versus l'angioscanner thoracique dans le diagnostic de l'EP chez la femme enceinte. Enfin, je suis aussi investigatrice principale d'un PHRC obtenue en 2016 « FIT-H » portant sur le risque de survenue de MVTE chez les apparentés premier degré des patientes ayant fait une thrombose dans un contexte hormonal. Les inclusions de ces patientes et des membres de leur famille sont actuellement en cours. D'autre part, mes travaux s'intéressent aussi à la MVTE dans le cadre de la PMA. Ce travail fait actuellement l'objet d'un travail de thèse. Son objectif sera de définir quel est réellement le risque de développer une MVTE au cours d'une démarche de PMA et de définir quels en sont les facteurs de risque.

Concernant le domaine de l'OVP, dans une étude issue de l'étude PADIS EP du Pr Francis Couturaud, nous avons montré qu'une OVP initiale de plus de 40% et une OVP à 6 mois d'une anticoagulation de plus de 5% était associée à un risque accru de récurrence d'EP (ERJ 2018, premier auteur). Ces résultats ont été confirmés dans notre cohorte EDITH (JTH 2021, deuxième auteur). Le projet actuel est la mise en place d'un PHRC « RAMBO » obtenu en 2019 dont je suis l'investigatrice principale. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'intérêt de la réhabilitation respiratoire sur la qualité de vie des patients dyspnéiques ayant des séquelles perfusionnelles au décours d'une EP. En parallèle de cette étude, nous projetons de réaliser une étude ancillaire EOLE en partenariat avec le Pr Pierre Yves Le Roux (médecine nucléaire). L'objectif de cette étude sera d'évaluer la fonction pulmonaire régionale au décours d'une EP prise en charge par la réhabilitation respiratoire au moyen d'une nouvelle technique d'imagerie nucléaire couplant le TEP/TDM pulmonaire de ventilation/perfusion. Ces deux projets ont été récemment acceptés par le comité de protection des personnes.